

## Le camp des Milles : mue d'un «non-lieu de mémoire»

Le camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, fut l'un des nombreux camps d'internement français.

En 2002, Anne Grynberg qualifie de « non-lieux de mémoire », ces camps restés des lieux « muets » à l'historiographie parcellaire. Denis Peschanski dresse un constat similaire, en 2010, dans son documentaire *La France des camps 1938-1946*.

Cet atelier pédagogique s'appuie sur la gestation et la réalité du site-mémorial du camp des Milles, site sorti de l'oubli et unique en France par son état de conservation.

*Quelle place occupe le site du camp des Milles dans l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France ? Comment un tel site-mémorial envisage-t-il d'éviter le conflit des mémoires au profit d'un combat pour la mémoire ?*

Nous évoquerons, tout d'abord, l'originalité du site-mémorial et de l'histoire du camp des Milles ainsi que sa lente transmission aux Français. Puis nous envisagerons quelques pistes pédagogiques en histoire et en histoire des arts au collège et au lycée.

Le site-mémorial du camp des Milles correspond aujourd'hui à l'aménagement des lieux historiques demeurés intacts et accessibles au public, ayant servi à l'internement et à la déportation, dans et autour du bâtiment principal de la tuilerie des Milles, soit 15 000 m<sup>2</sup> de bâti sur un espace de 7 ha. Lieu de souvenir comme d'éducation et de culture, son organisation est tripartite. Un volet historique, clos par l'exposition de Serge Klarsfeld, *Enfants juifs déportés de France*, présente l'histoire du camp des Milles, son contexte européen et mondial ainsi que ses acteurs. La muséographie minimaliste du volet mémoriel dévoile les nombreuses traces du passé à l'intérieur comme à l'extérieur de la tuilerie. Un volet réflexif présente différents engrenages résistibles pouvant mener aux mécanismes génocidaires, en se fondant sur des acquis scientifiques pluridisciplinaires. Un « Mur des actes justes », montrant la variété des actes de résistance et de sauvetage achève le parcours. Le lieu sera animé par des ateliers pédagogiques, des débats, des conférences, des formations, des activités artistiques et culturelles variées et offrira un centre de ressources.

Ce site-mémorial présente ainsi plusieurs facettes en liaison avec l'histoire particulière du lieu ayant connu les trois formes de l'internement, du transit avant émigration et de la déportation.

De septembre 1939 à juin 1940, la tuilerie des Milles, fondée en 1882 et désaffectée depuis 1937, devient l'un des nombreux camps d'internement français ouverts sous la Troisième République, pour les ressortissants du Reich, considérés **en temps de guerre**, comme « sujets ennemis » potentiels. Vaste bâtiment, proche d'une gare et de deux grandes villes (Aix-en-Provence et Marseille), le site offre une certaine discrétion aux autorités. Le 7 septembre 1939, le camp des Milles accueille les premiers internés de toutes conditions sociales, de nombreux artistes, écrivains, intellectuels, savants ayant fui le nazisme comme un petit nombre de nazis avérés. Les autorités militaires transforment les étages de la tuilerie qui servaient au séchage des tuiles et briques en dortoirs de fortune. L'activité artistique, culturelle et manuelle permet alors de surmonter les conditions difficiles de l'internement dont témoigne Lion Feuchtwanger dans son ouvrage, *Le diable en France*, paru aux Etats-Unis en 1941. Craignant d'être livrés aux nazis, dans une France en pleine débâcle, les internés demandent leur évacuation au commandant du camp Goruchon. Déjouant sa hiérarchie, il finit par affréter un train à destination de Bayonne afin de gagner par bateau l'Afrique du nord. Mais cette opération échoue. Cet épisode inspire Sébastien Grall, qui réalise, en 1995, le film, *Les Milles, le train de la liberté*.

De juillet 1940 à juillet 1942, le camp des Milles devient, sous le régime de Vichy, un camp d'internement d' « indésirables ». A partir d'octobre 1940, il est le seul camp de transit pour les « réfugiés étrangers en instance d'émigration », par sa proximité avec Marseille, seul port ouvert où sont maintenus de nombreux consulats. Des internés de toute la France, ayant demandé

leur transfert y affluent. Les conditions de vie se dégradent rapidement tant pour les hommes internés dans ce camp que pour les femmes et les enfants se trouvant alors dans des hôtels marseillais sous surveillance (hôtel Bompard, hôtel du levant, hôtel Terminus des ports), ou assignés à résidence. La longue liste des documents pour émigrer exige patience et moyens financiers importants. L'aide des nombreuses associations d'entraide dont le Centre américain de secours dirigé par Varian Fry est déterminante.

En août-septembre 1942, le camp des Milles devient un camp de déportation avant même que les nazis n'occupent la zone « libre ». Les groupes de travailleurs étrangers (GTE), les femmes et enfants doivent rejoindre les hommes au camp. Des rafles ont lieu dans toute la région, les 25 et 26 août 1942. Plusieurs associations juives et protestantes, coordonnées par le Comité de Nîmes, se mobilisent pour sauver des internés, et prioritairement les enfants. Certains font alors preuve d'actes justes, en sauvant des vies, notamment, Auguste Boyer (gardien) et Henri Manen (pasteur dont le témoignage, *Au fond de l'abîme*, est poignant). Cinq convois de déportation vers Auschwitz via Drancy ou Rivesaltes partent des Milles, les 11, 13, 23 août 1942 et les 2 et 10 septembre 1942. Environ 2 000 juifs, hommes, femmes, enfants ont ainsi été déportés.

Cette page sombre de notre histoire a longtemps été occultée et sa transmission aux Français a été lente.

On identifie, en effet, trois étapes de transmission de l'histoire du camp des Milles aux Français : - une phase d'occultation de 1942 à 1982 où, malgré quelques témoignages, la tuilerie reprend son activité (1946 -1991) ; - un temps de travaux universitaires et de sauvegarde du site entre 1983 et 2008, marqué par la parution d'ouvrages majeurs ainsi que par l'inauguration du chemin des déportés (décembre 1990) et de la salle des peintures (1997), qui a échappé à la destruction en 1983, et a été restaurée en 1994 ; - le temps de la mise en place d'un site-mémorial entre 2009 et 2012 sous l'impulsion de la Fondation du Camp des Milles, *Mémoires et éducation*, présidée par Alain Chouraqui et rassemblant les ministères, collectivités locales et associations concernés.

Le site-mémorial propose donc de redécouvrir les lieux de l'internement et les trois temps du camp. Il permet une variété d'exploitations pédagogiques tant en histoire qu'en histoire des arts au collège comme au lycée

Plusieurs études peuvent, en effet, être envisagées dans le cadre des nouveaux programmes d'histoire de troisième et de première. Deux problématiques sous-tendent alors la réflexion : *comment, dans l'ordinaire d'un village français situé en zone « libre », l'extraordinaire d'Auschwitz a-t-il pu prendre ses racines ? Comment l'histoire du camp des Milles illustre-t-elle l'effondrement de la République ?*

Une première étude centrée sur « *Le camp des Milles : de la République au régime de Vichy* » permet d'analyser comment l'histoire du camp des Milles illustre l'effondrement des valeurs républicaines. Après avoir localisé, le camp en zone sud (carte) et identifié sa fonction d'ancienne tuilerie (photographie), les trois périodes de son histoire sont évoquées (chronologie). Le travail est, ensuite, centré sur l'étude d'un document illustrant chacune de ces périodes : un extrait du *Diable en France* de Lion Feuchtwanger décrivant les conditions d'internement dans un camp pour «sujets ennemis» ; la fiche d'identité de Léa Zucker, polonaise internée à l'hôtel Bompard avec ses deux enfants, dont l'époux se trouve aux Milles. Cette famille est en instance d'émigration ; une carte montrant les cinq convois de déportation depuis le camp des Milles.

Une seconde étude intitulée «*De la révolution nationale aux déportations*» montre comment le camp des Milles devient un maillon de la «Solution finale». Elle croise deux documents : un extrait du dossier de presse du mémorial du camp des Milles sur les déportations des mois d'août-septembre 1942 ; la fiche d'identité d'Hélène Gruenbaum, allemande internée à l'hôtel du Levant, mentionnant la date de son transfert au camp des Milles et celle de sa déportation en Allemagne.

A destination d'élèves en difficulté, une troisième étude peut être proposée autour de la construction d'un récit à partir des dessins de Franz Meyer, militant communiste allemand ayant fui son pays et retraçant son expérience de la guerre et de l'internement. Le travail peut prendre trois formes : la mise en ordre chronologique de dessins ; le titrage de vignettes ; la rédaction du récit. Cette création artistique permet aussi d'évoquer la thématique plus large de la transmission d'un passé douloureux aux Français, temps fort des programmes de terminales ES et L.

Le chapitre introductif du programme d'histoire de ces classes, *Le rapport des sociétés à leur passé*, comporte, en effet, un sous-thème centré sur la lecture historique des mémoires, notamment celles de la Seconde Guerre mondiale en France.

Une première étude intitulée « *Les Français face à l'histoire du camp des Milles (1942-2012)* » permet aux élèves d'identifier les différentes étapes et acteurs de la transmission de l'histoire du camp des Milles aux Français et d'expliquer la lenteur du processus grâce à deux documents : une chronologie et un article de Nathania Cahen, « *Le camp des Milles, antichambre de la déportation* », paru en décembre 2011, évoquant la présence de nombreux artistes, les trois temps du camp. La deuxième étude évoque la place de « *La mémoire du camp des Milles dans les mémoires de la Seconde Guerre mondiale* » en croisant une chronologie sur les flux et reflux des différentes mémoires de cette guerre et un extrait d'une interview d'Alain Chouraqui qui souligne l'importance du travail de mémoire et de la compréhension des mécanismes génocidaires. Enfin, on peut observer comment la fiction contribue plus ou moins bien au travail de mémoire en étudiant le film de Sébastien Grall, *Le train de la Liberté*. Ce dernier peut également constituer une des nombreuses pistes pédagogiques en histoire des arts, le site-mémorial étant un lieu d'histoire marqué par la richesse de sa création artistique pendant et après l'internement.

Plusieurs travaux centrés sur les « arts témoins de l'histoire » et un « dialogue » entre les arts, permettent, en effet, de rendre compte des difficiles conditions d'internement aux Milles (poussière, obscurité, obsessions...) et de la résistance intellectuelle des artistes :

- on peut déchiffrer le rôle et les messages véhiculés par les artistes internés en analysant les peintures murales collectives de commande ou libres, figurant dans l'ancien réfectoire des gardiens ; - le sens du « Chant du camp » d'octobre 1939 peut être « éclairé » par plusieurs oeuvres d'internés évoquant l'obsession de la nourriture, l'entassement, les parasites, les prestataires... mais aussi des témoignages sur les distractions culturelles du camp (Cabaret...) ; - plusieurs oeuvres d'art peuvent être mises en relation avec des extraits du *diable en France*. Enfin, on peut suivre un itinéraire composé d'au moins une oeuvre (les dessins de Franz Meyer, le film de Sébastien Grall...) ou artiste significatif (le musicien Erich Itor Kahn, figure de l'atonalité...) pour observer notamment comment l'épreuve de l'internement influence la production de l'artiste (étude des oeuvres surréalistes de Max Ernst, Hans Bellmer, Wols...).

Le site-mémorial a donc été conçu pour être au service d'une convergence des mémoires visant leur apaisement. Les pistes pédagogiques en histoire et histoire des arts sont nombreuses. Mais d'autres approches disciplinaires sont possibles : analyse littéraire, travail en langues sur des témoignages d'époque, analyse du site en tant que territoire de proximité en géographie... Enfin, deux prolongements peuvent être envisagés en éducation civique juridique et sociale, tout comme en philosophie, l'homme étant au coeur de la réflexion : - les mécanismes ayant à la fois permis le génocide des Arméniens, la Shoah et le génocide des Tutsis et ceux témoignant de la variété des actes de résistance et de sauvetage possibles ; - la « banalité du mal » pour reprendre l'expression de Terestchenko qui n'est pas propre aux nazis ou à un territoire mais dans la nature de l'homme tout comme celle du « bien », thématique brièvement abordée en fin d'atelier, en croisant le destin de deux personnages ayant déclaré avoir fait « leur devoir », Auguste Boyer, gardien du camp des Milles ayant sauvé des vies et Klaus Barbie, ayant exécuté des ordres inhumains.

